



## Bulletin municipal de liaison du mois de juillet 2023

### « Nos voisins »

Avant de marquer sa pause estivale et retrouver ses lecteurs le 10 octobre prochain, les Echos Carmagnols ont souhaité ouvrir une nouvelle rubrique : « Nos voisins ». Celle-ci traitera de sujets proches de la vie et de l'histoire de Caramany.

### *Les Tours à Signaux.*

Une cinquantaine de tours à signaux ont été comptabilisées dans le département, certaines ont disparus mais bon nombre sont toujours visibles.

Ces constructions remontent à l'époque carolingienne (environ IX<sup>ème</sup> siècle), mais ont été modifiées et modernisées au XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles. Leur rôle militaire était de surveiller la côte et les différentes vallées du département, d'alerter, et de protéger le royaume des Rois de Majorque contre d'éventuels agressions. Placées sur des pitons rocheux ces éléments défensifs pouvaient communiquer entre eux et permettaient de faire circuler très rapidement et efficacement, toutes les informations sur l'ennemi. En cas de danger, des feux étaient allumés au sommet des tours renseignant les garnisons locales sur le nombre d'attaquants et leur distance, par un système lumineux la nuit et de fumée le jour. Des soldats pouvaient se trouver dans les tours les plus importantes, les tours secondaires possédaient en permanence 4 à 5 occupants dont le « Farahoner » responsable du « Farahon » cage de fer dans laquelle se trouvait le foyer source des signaux visuels. L'utilisation de ces tours aurait dû prendre fin en 1253 avec le traité de Corbeil fixant la frontière entre les royaumes de France et d'Aragon. Mais l'agitation et l'instabilité des siècles suivants ont pu voir une réutilisation de ce principe face aux menaces frontalières, jusqu'au traité des Pyrénées en 1659 et l'abandon de ce système de défense.

Visibles ou proches de Caramany cinq tours sont témoins de ce passé.

-Força Réal (Montner) définitivement détruite au XVII<sup>ème</sup>, était un bastion militaire important. Sa base a servi de fondations à l'actuel ermitage.

-La Tour Del Far sur les hauteurs de Tautavel.

-La Tour Trémoine au-dessus de Rasiguères.

- La Tour de Lansac.

Pour des raisons budgétaires et de difficulté d'accès ces trois tours ne sont pas entretenues.

- La Tour de Prats de Sournia est en très bon état, elle a toujours fait l'objet de restaurations et adaptations régulières aux besoins du village. En 1864 installation d'une horloge, pose d'une girouette et de cloches en guise de « Farahon ». Une consolidation de la structure en 1958, et récemment un plan important de sauvegarde interne et externe 2020. Cette tour est certainement celle en meilleur état du département et mérite sans hésiter une visite (renseignements : mairie de Prats de Sournia 04.68.97.74.06)



Tour Prats de Sournia

## LA VIE CITOYENNE

**1<sup>er</sup> juin** : Salle des fêtes ciné des « Petits et Grands ». Organisation la Mairie de Caramany en collaboration avec l'association « Cinémaginaire » (réseau de cinéma de proximité). Le matin 5 courts métrages sélectionnés pour les enfants de l'école. L'après-midi une sélection pour les seniors et tout public. Entrée gratuite offerte par la municipalité. La déception pour tous a été d'apprendre l'annulation la veille, des deux séances par les prestataires.

**4 juin** : Plan d'eau de Caramany. Traditionnelle journée de nettoyage des rives du Lac. Organisation le Pari du Lac avec une aide logistique de la Mairie.

**6 juin** : Plan d'eau de Caramany, sites de l'Horto et du Plan des Vignes. Raid des collèges. Manifestation sportive départementale réunissant de multiples collèges du département.

Organisation : les services départementaux avec le soutien de la Mairie.

**12 juin** : Matinée de présentation et d'animation bénévole par Philippe Parra, de l'activité d'apiculteur aux élèves de l'école.

**Arrosage des jardins** : Suite à la demande de la Municipalité, le Préfet du département prenait un nouvel arrêté de dérogation le 13 juin pour la commune. Le 15 juin Mr le Maire signait un arrêté autorisant l'arrosage des jardins par le canal Sale/Horto, les lundis et Jeudis de 20h00 à 2h00 du matin. L'arrosage des jardinières est toujours réglementé (suivant le précédent arrêté) et autorisé uniquement avec de l'eau de récupération.

Suite à une nouvelle demande de l'ASA, la police de l'environnement (eau) a autorisé la circulation de l'eau en permanence dans le canal d'arrosage (26.06.23). Attention cette nouvelle mesure ne signifie pas : Arrosage libre... Le dernier arrêté est toujours actif et l'autorisation porte bien sur les lundis et Jeudis 20h/2h uniquement.

**17 juin** : Salle des fêtes. Troisième soirée « Ça court à Caramany » (Le Pari du Lac). Projection commentée d'un long métrage.

Accrochage sur la place de la mairie de décorations tricotés par des habitants de Caramany et des villages voisins, suite à l'atelier animé tout au long de l'année par la plasticienne Laura Tortosa.

**23 juin** : Place du château. Feu de St Jean. Sangria, grillades, distribution du bouquet porte bonheur. Organisation Mairie de Caramany (Fêtes et cérémonies).

**25 juin** : Arpèges en Fenouillèdes. Concert classique à 18h à l'église St Etienne de grands étudiants du Conservatoire de Perpignan.

**14 juillet** : Ne manquez pas cette soirée conviviale et citoyenne ouverte à tous.

18h30 : Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts.

19h00 : Apéritif offert par la municipalité.

20h00 : Repas collectif apporté et partagé entre les citoyens.

A partir du début de soirée : Animation musicale et dansante sur la place assurée par Gilbert et Christian.

**25 juillet** : Réunion publique de présentation du projet à 18h Salle des Fêtes par les responsables du département de la future Base Nautique. Une exposition photos sur la construction du barrage sera visible.



## *LA VIE DE LA MAIRIE*

**1<sup>er</sup> juin** : Caramany. Annulation par « Cinémaginaire » des séances de cinéma programmées à la Salle des fêtes.

Maury. Réunion d'information sur les nouvelles législations du Document Unique (secrétariat de mairie).

**2 juin** : Case de Pène. Réunion maires et préfecture.

Saint Paul de Fenouillet : Communauté de Communes. Réunion de travail sur la base nautique sur l'Agly.

Caramany. Conseil municipal : Vote pour les futures élections sénatoriales.

**6 juin** : Caramany/Lac. Raid des collèges. Manifestation sportive de collégiens organisée par le département avec une collaboration de Caramany.

**12 juin** : Prades. Dépôt à la sous-préfecture des documents électoraux pour les élections sénatoriales.

**15 juin** : Caramany. Réfection de la chaussée rue de la Bade.

**17 juin** : Rasiguères. Présence d'une délégation d'élus de Caramany à l'inauguration d'une nouvelle place en centre bourg.

**21 juin** : Caramany. Rendez-vous avec le responsable du compostage à la Communauté de Communes. Etude d'un nouveau site.

**23 juin** : Saint Paul de Fenouillet. AG Assad (service d'aide aux personnes âgées).

Caramany. Feu de St Jean sur la place du château.

**26 juin** : Saint Paul de Fenouillet. Réunion à la Communauté de Communes du bureau des maires. PLUI : Réduction de consommation d'espace, annoncée par l'Etat.

**27 juin** : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. Signature entre la CAF, la MSA, et la Communauté de Communes de la Charte Territoriale pour les familles dont le but est de sauvegarder les services aux familles.

**29 juin** : Case de Pène. CAO (Commission d'appels d'offres).

SMBVA (Syndicat mixte du bassin versant de l'Agly) Gestion de l'eau.

Caramany. Conseil des écoles.



### *Services communaux*

**Permanences publiques Mairie :** Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

**La Poste :** Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

**Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social :** Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

**Transport à la demande :** Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

**Bibliothèque municipale :** Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

**Location des gîtes communaux :** Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

### *Communauté de Communes*

**Service eaux assainissements :** 04.68.29.39.29

### *Commerces fixes*

**Café Carton :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

**Auberge du Grand Rocher :** Ouvert du jeudi au dimanche toute l'année et

7 jours sur 7 en juillet et en août Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

**Camping du Lac :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

**Cave Coopérative :** Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

**Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA :** Cave Coopérative

### *Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)*

**Boulangier :** Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

**Epicerie :** Mardi matin vers 11h.

**Maraîchers :** Samedi matin à partir de 9h30

**La ferme en pagaille :** Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

**La Fleur des Pois :** Livraison à domicile tous les mercredis de 12H à 16H (06.75.04.16.94)

**Fleuriste :** Dimanche de 10h à 11h

**Dominique et Renaud Pizza :** Les mercredis de juillet et août à partir de 18h45 (07 49 25 48 48)

### *Artisans locaux*

**SOS :** Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

**David Danhyer :** Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

**Jean François :** Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

**MMS :** William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

**ROGIER Pascal** Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

### *Services Communauté de Communes*

**Déchèterie Latour :** Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

**Ramassage des encombrants :** Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

### *Association*

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92